



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU

MERCREDI 20 OCTOBRE 2021 A 19h00

L'an deux mille vingt et un et le mercredi 20 octobre à dix-neuf heures, le Conseil municipal dument convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Florence SANCHEZ, Maire.

**PRESENTS** : Florence SANCHEZ – Henry Paul BONNEAU – Fabienne MICHEL - Sonia REBOUL – Gérard ORTUNO - Géraldine LACANAL – Michel BERNABEU - Bruno VANDERMEERSCH – Gaëlle GUENAL - Pierre MARIEZ – Céline BRUN-GHALEM - Pierre CROS – Jenny ADGE LAGALIE - Terry ADGE – Françoise BARTHELEMY - Bruno HERNANDEZ – Lydie LAMBERT – Fabrice BARBE - Béatrice CECILLON-PINTENO – Jean-Marc DAUGA – Julie PEREA - André LOPEZ – Véronique PEYROTTE - Laurence GRANIER – Thomas BORDENAVE - Julien CHARAYRON (arrivé à 19h56).

**POUVOIRS** : Marianne ARRIGO donne pouvoir à Henry Paul BONNEAU  
Sylvain BARONE donne pouvoir à André LOPEZ  
Emmie CHARAYRON donne pouvoir à Laurence GRANIER  
Julien CHARAYRON donne pouvoir à Thomas BORDENAVE (jusqu'à son arrivée à 19h56)

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 19h00.

**I / Nomination du secrétaire de séance** : Céline BRUN GHALEM

**II/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance** :

1. ASSEMBLEE – Election d'un nouvel Adjoint en remplacement d'un Adjoint démissionnaire
2. ASSEMBLEE – Mise à jour des membres des Commissions municipales
3. ASSEMBLEE – Mise à jour des attributions individuelles des indemnités de fonction des Elus
4. ASSEMBLEE – Election d'un membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale en remplacement d'un Conseiller démissionnaire
5. ASSEMBLEE – Désignation des représentants au Conseil d'Administration du Collège Via Domitia
6. RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des emplois
7. RESSOURCES HUMAINES – Modification du règlement de la prime de fin d'année
8. ENVIRONNEMENT – Participation au fonds départemental de soutien aux agriculteurs sinistrés par le gel
9. ENVIRONNEMENT – Convention de mise à disposition d'un forage pour le suivi piézométrique des eaux souterraines entre la Ville de Poussan et le SMTB

10. ENVIRONNEMENT - Convention pour la mise en œuvre des actions nécessaires à la pose et au suivi des repères de crues du bassin versant de la lagune de Thau et d'Ingril entre la Ville de Poussan et le SMBT
11. AMENAGEMENT – Conclusion d'une convention de partenariat entre la Ville de Poussan et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM)
12. TRAVAUX – Adoption des modalités de programmation de travaux et de financement pour les études et travaux de l'Impasse des Cresses
13. TRAVAUX – Adoption des modalités de programmation de travaux et de financement pour les études et travaux de l'Avenue de la Gare – Phase 2
14. URBANISME - Signature d'une promesse unilatérale d'achat avec la SAFER pour la parcelle AB N°90
15. URBANISME - Signature d'une promesse unilatérale d'achat avec la SAFER pour les parcelles BY N°44, 45, 50 et 51
16. URBANISME - Signature d'une promesse unilatérale d'achat avec la SAFER pour la parcelle AB N°120
17. URBANISME - Signature d'une promesse unilatérale d'achat avec la SAFER pour la parcelle AA N°166
18. URBANISME - Signature d'une promesse unilatérale d'achat avec la SAFER pour la parcelle BM N°139

### **III/ Information sur les décisions du Maire :**

Vu les délégations qui lui ont été accordées, par délibération n°2020-28 en date du 05 août 2020, Madame le Maire rend compte des décisions prises en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- **Décision n°2021- 41** – Signature d'une promesse unilatérale de vente pour les parcelles BY n° 44, 45, 50 et 51 au « Garel »
- **Décision n°2021- 42** – Convention de mise à disposition de locaux entre la ville de Poussan et l'association A.P.I.J.E.
- **Décision n°2021-43** – Prémption de la parcelle E n° 799
- **Décision n°2021-44** - Promesse unilatérale d'achat de la parcelle AB n° 120
- **Décision n°2121-45** – Promesse unilatérale d'achat de la parcelle AA n° 166
- **Décision n°2021-46** - Promesse unilatérale d'achat de la parcelle BM n° 139

### **IV/ Les rapports :**

#### **RAPPORT N°1 : ASSEMBLEE – Election d'un nouvel Adjoint en remplacement d'un Adjoint démissionnaire**

**Rapporteur : Mme le Maire**

Le Conseil municipal, après avoir procédé à un appel à candidatures et à la tenue des opérations de vote, a élu A LA MAJORITÉ M. MARIEZ au poste de 8<sup>ème</sup> Adjoint, en remplacement de M. PAGNIER, Adjoint démissionnaire (Résultats du vote : POUR : 21 – BLANCS : 8)

Le Conseil Municipal proclame **A L'UNANIMITE** M. MARIEZ en qualité de 8<sup>ème</sup> Adjoint.

#### **RAPPORT N°2 : ASSEMBLEE – Mise à jour des membres des Commissions municipales**

**Rapporteur : Mme le Maire**

Le Conseil Municipal approuve **A LA MAJORITE** de ses membres (1 abstention : Mme PEYROTTE) la mise à jour des membres des Commissions Municipales selon le respect du principe de représentation proportionnelle au sein de l'assemblée.

**[19H56 – M. CHARAYRON prend part au Conseil Municipal]**

**RAPPORT N°3 : ASSEMBLEE – Mise à jour des attributions individuelles des indemnités de fonction des Elus**

**Rapporteur : Mme le Maire**

Le Conseil Municipal approuve **A LA MAJORITE** de ses membres (7 contre : M. LOPEZ, Mme PEYROTTE, M. BARONE, Mme GRANIER, M. BORDENAVE, Mme CHARAYRON, M. CHARAYRON) le maintien du montant de l'enveloppe globale indemnitaire ainsi que sa répartition et la mise à jour des attributions individuelles.

**RAPPORT N°4 : ASSEMBLEE – Election d'un membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale en remplacement d'un Conseiller démissionnaire**

**Rapporteur : Mme LACANAL**

Le Conseil Municipal, après avoir procédé à un appel à candidatures et à la tenue des opérations de vote, a élu A LA MAJORITÉ M. CHARAYRON (1 abstention : M. CHARAYRON) au poste de membre du Conseil d'Administration du CCAS, en remplacement de M. CHAUZY, Conseiller démissionnaire.

Le Conseil Municipal proclame **A L'UNANIMITE** M. CHARAYRON en qualité de membre du Conseil d'Administration du CCAS.

**RAPPORT N°5 : ASSEMBLEE – Désignation des représentants au Conseil d'Administration du Collège Via Domitia**

**Rapporteur : Mme REBOUL**

Le Conseil Municipal approuve **A L'UNANIMITE** de M. ADGE, représentant titulaire et de Mme BARTHELEMY, représentante suppléante, de la Ville de Poussan au sein du Conseil d'Administration du Collège Via Domitia.

**RAPPORT N°6 : RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des emplois**

**Rapporteur : Mme MICHEL**

Le Conseil Municipal approuve **A LA MAJORITE** de ses membres (1 abstention : T. BORDENAVE) la création de 3 postes au tableau des emplois.

**RAPPORT N°7 : RESSOURCES HUMAINES – Modification du règlement de la prime de fin d'année**

**Rapporteur : Mme MICHEL**

Le Conseil Municipal approuve à LA MAJORITE (5 abstentions : M. LOPEZ, M. BARONE, Mme GRANIER, M. BORDENAVE, Mme CHARAYRON) le règlement de la prime de fin d'année applicable aux agents encadrants de la police municipale.

**RAPPORT N° 8 : ENVIRONNEMENT – Participation au fonds départemental de soutien aux agriculteurs sinistrés par le gel**

**Rapporteur : M. MARIEZ**

Le Conseil Municipal approuve **A LA MAJORITE** de ses membres (8 abstentions : M. DAUGA, M. LOPEZ, Mme PEYROTTE, M. BARONE, Mme GRANIER, M. BORDENAVE, Mme CHARAYRON, M. CHARAYRON) la participation de la Ville de Poussan au fonds départemental de soutien aux agriculteurs sinistrés par le gel à hauteur de 1 500 euros.

**RAPPORT N° 9 : ENVIRONNEMENT – Convention de mise à disposition d'un forage pour le suivi piézométrique des eaux souterraines entre la Ville de Poussan et le SMBT**

**Rapporteur : M. VANDERMEERSCH**

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** de ses membres la convention de mise à disposition d'un forage pour le suivi piézométrique des eaux souterraines entre la Ville de Poussan et le Syndicat Mixte du Bassin de Thau pour une durée de 5 ans.

**RAPPORT N° 10 : ENVIRONNEMENT - Convention pour la mise en œuvre des actions nécessaires à la pose et au suivi des repères de crues du bassin versant de la lagune de Thau et d'Ingril entre la Ville de Poussan et le SMBT**

**Rapporteur : M. VANDERMEERSCH**

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** de ses membres la convention pour la mise en œuvre des actions nécessaires à la pose et au suivi des repères de crues du bassin versant de la lagune de Thau et d'Ingril entre la Ville de Poussan et le Syndicat Mixte du Bassin de Thau pour une durée de 5 ans.

**RAPPORT N° 11 : AMENAGEMENT – Conclusion d'une convention de partenariat entre la Ville de Poussan et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM)**

**Rapporteur : M. MARIEZ**

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** de ses membres les termes de la convention de partenariat conclue entre la Ville de Poussan et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier.

**RAPPORT N° 12 : TRAVAUX – Adoption des modalités de programmation de travaux et de financement de l'Impasse des Cresses**

**Rapporteur : M. ORTUNO**

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** de ses membres le projet d'études et de travaux de l'Impasse des Cresses pour un montant prévisionnel total de 27 199,38 € TTC et sollicite les financements d'Hérault Energie.

**RAPPORT N° 13 : TRAVAUX – Adoption des modalités de programmation de travaux et de financement pour les études et travaux de l'Avenue de la Gare – Phase 2**

**Rapporteur : M. ORTUNO**

Le Conseil municipal approuve **A LA MAJORITE** de ses membres (6 abstentions : M. LOPEZ, Mme PEYTOTTE, M. BARONE, Mme GRANIER, M. BORDENAVE, Mme CHARAYRON E.) le projet d'études et de travaux pour l'Avenue de la Gare – Phase 2 pour un montant prévisionnel total de 194 653,41 € TTC, et sollicite les financements d'Hérault Energie.

**RAPPORT N° 14 : URBANISME - Signature d'une promesse unilatérale d'achat avec la SAFER pour la parcelle AB N°90**

**Rapporteur : M. BONNEAU**

Le Conseil municipal approuve **A LA MAJORITE** de ses membres (6 abstentions : M. LOPEZ, Mme PEYTOTTE, M. BARONE, Mme GRANIER, M. BORDENAVE, Mme CHARAYRON) l'acquisition de la parcelle AB n°90 dans les conditions définies dans la promesse unilatérale d'achat.

**RAPPORT N° 15 : URBANISME - Signature d'une promesse unilatérale d'achat avec la SAFER pour les parcelles BY N°44, 45, 50 et 51**

**Rapporteur : M. BONNEAU**

Le Conseil municipal approuve **A LA MAJORITE** de ses membres (6 abstentions : M. LOPEZ, Mme PEYTOTTE, M. BARONE, Mme GRANIER, M. BORDENAVE, Mme CHARAYRON) l'acquisition des parcelles BY n° 44, 45, 50 et 51 dans les conditions définies dans la promesse unilatérale d'achat.

**RAPPORT N° 16 : URBANISME - Signature d'une promesse unilatérale d'achat avec la SAFER pour la parcelle BA N°120**

**Rapporteur : M. BONNEAU**

Le Conseil municipal approuve **A LA MAJORITE** de ses membres (6 abstentions : M. LOPEZ, Mme PEYTOTTE, M. BARONE, Mme GRANIER, M. BORDENAVE, Mme CHARAYRON) l'acquisition de la parcelle AA N°166 dans les conditions définies dans la promesse unilatérale d'achat.

**RAPPORT N° 17 : URBANISME - Signature d'une promesse unilatérale d'achat avec la SAFER pour la parcelle AA N°166**

**Rapporteur : M. BONNEAU**

Le Conseil municipal approuve **ALA MAJORITE** de ses membres (6 abstentions : M. LOPEZ, Mme PEYTOTTE, M. BARONE, Mme GRANIER, M. BORDENAVE, Mme CHARAYRON) l'acquisition de la parcelle AA N°166 dans les conditions définies dans la promesse unilatérale d'achat.

**RAPPORT N° 18 : URBANISME - Signature d'une promesse unilatérale d'achat avec la SAFER pour la parcelle BM N°139**

**Rapporteur : M. BONNEAU**

Le Conseil municipal approuve **A LA MAJORITE** de ses membres (6 abstentions : M. LOPEZ, Mme PEYTOTTE, M. BARONE, Mme GRANIER, M. BORDENAVE, Mme CHARAYRON) l'acquisition de la parcelle BM n° 139 dans les conditions définies dans la promesse unilatérale d'achat.

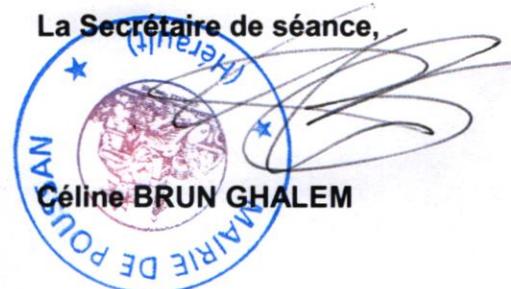
**V/ Les point divers :**

- Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal de la notification d'une subvention à hauteur de 148 000,00 € accordée par le Conseil Départemental de l'Hérault pour le projet de rénovation patrimoniale des halles historiques, soit 30% du coût de l'opération qui s'élève à 493 578 € HT.
- Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal de la notification d'une aide financière à hauteur de 208 969,00 € accordée par le Conseil Départemental de l'Hérault au titre de l'exercice 2021 pour des travaux d'aménagement et de mise en sécurité de la voirie dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police.

\* \* \*

**L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôture la séance à 21H35.**

**Madame le Maire,**  
  
**Florence SANCHEZ**

**La Secrétaire de séance,**  
  
**Céline BRUN GHALEM**